

Bilan provisoire de l'accidentalité 2023

*Ce document a été élaboré avec les
données non consolidées issues de
TRAXY au 22 janvier 2024*

**SÉCURITÉ
ROUTIÈRE VIVRE,
ENSEMBLE**

Table des matières

« Vision d'ensemble »	3
1 – Evolution sur 10 ans du nombre des ATBH (Accidents/Tués/Blessés /Hospitalisés) ..	4
2 – Tableau des victimes par catégories d'usagers	4
3 – Evolution de la mortalité par tranche d'âge	5
4 – Mortalité selon le genre	6
5 – Mortalité selon le mois	6
6 – Victimes selon le milieu routier.....	8
7 – Accidentalité par zone de compétence Gendarmerie / Police.....	8
8 – Conduite sous emprise d'alcool et de stupéfiants	8
9 – Autres facteurs d'accidents mortels (plusieurs facteurs peuvent se cumuler par conducteur):.....	9
10– Cartographies	10

Définitions :

Accident : il provoque au moins une victime, survient sur une voie ouverte à la circulation publique et implique au moins un véhicule (tués ou blessés)

Accident grave : comporte au moins un tué ou un blessé hospitalisé

Accident mortel : comporte au moins un tué

Tués : victimes décédées sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident

Blessés : on distingue les blessés hospitalisés (blessés nécessitant plus de 24 heures d'hospitalisation) et les blessés légers (victimes ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été admises à l'hôpital plus de 24 heures)

« Vision d'ensemble »

En 2023 :
362 accidents
30 tués
484 blessés

	Accidents	Tués	Blessés hospitalisés	Blessés légers
Année 2023	362	30	202	282
Année 2022	331	29	167	284
Année 2021	350	30	173	283
Année 2019	318	36	175	244
Évolution 2023/2022	+ 9 %	+ 3,5 %	+ 21 %	- 1 %

Stabilité de la mortalité et augmentation du nombre d'accidents

Selon les données transmises par les forces de l'ordre départementales, 30 personnes ont perdu la vie sur les routes de l'Aude en 2023. Cela représente une légère augmentation de la mortalité par rapport à 2022 (29 tués) et une stabilité par rapport à 2021 (30 tués).

Le nombre d'accidents (362) est en hausse de +9 % par rapport à 2022 (331) et retrouve un niveau supérieur à celui de 2021 (350).

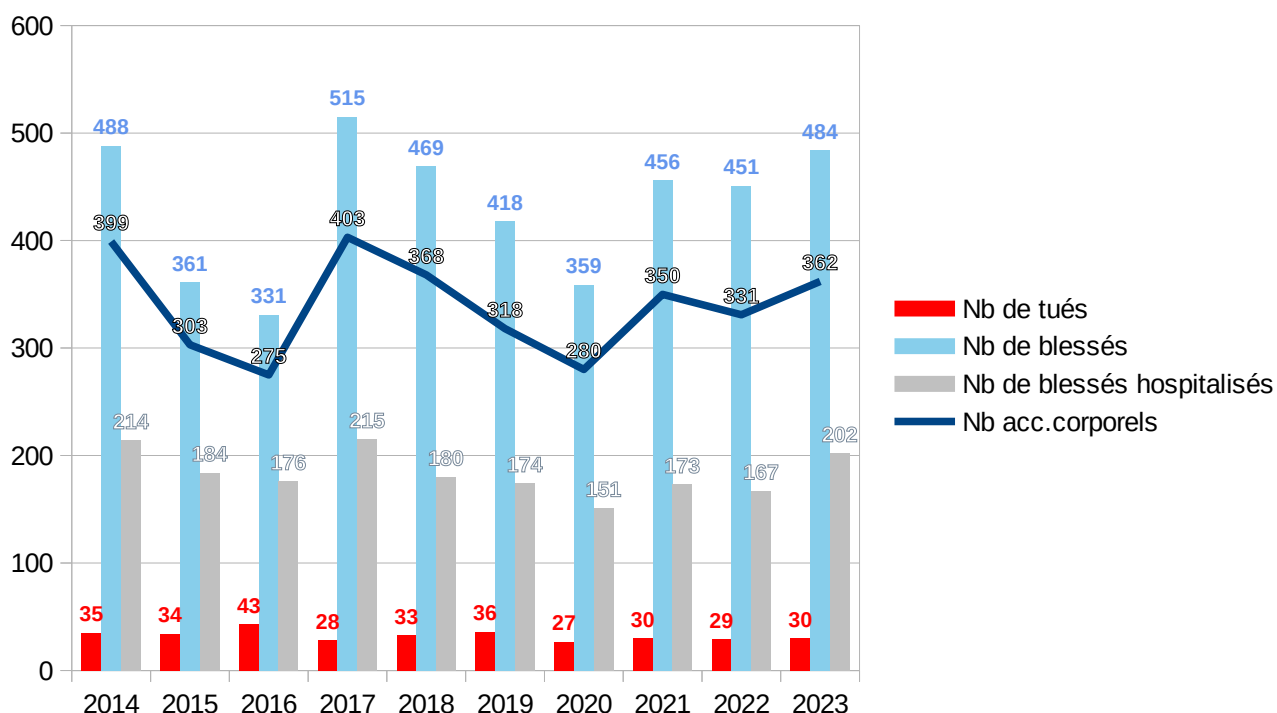
Nette augmentation du nombre de blessés hospitalisés

Le bilan départemental est marqué par une augmentation importante du nombre de blessés hospitalisés de 21 % (202) par rapport à 2022 (167) et de 17 % par rapport à 2021 (173).

On constate donc une aggravation des accidents.

Le nombre de blessés toutes gravités confondues (484) est en hausse plus mesurée de 7 % par rapport à 2022 (451).

1 – Evolution sur 10 ans du nombre des ATBH (Accidents/Tués/Blessés /Hospitalisés) :



La mortalité se stabilise depuis 2021 après une baisse ponctuelle en 2020 lors de la crise sanitaire. L'année 2019 avait vu une forte augmentation du nombre de tués.

Le nombre de blessés est le plus élevé depuis 2017 (515 blessés). Même constat concernant le nombre de blessés hospitalisés qui augmente de 17 % par rapport à la moyenne 2018-2022 (l'année 2020 a été exclue de la moyenne).

2 – Tableau des victimes par catégories d'usagers :

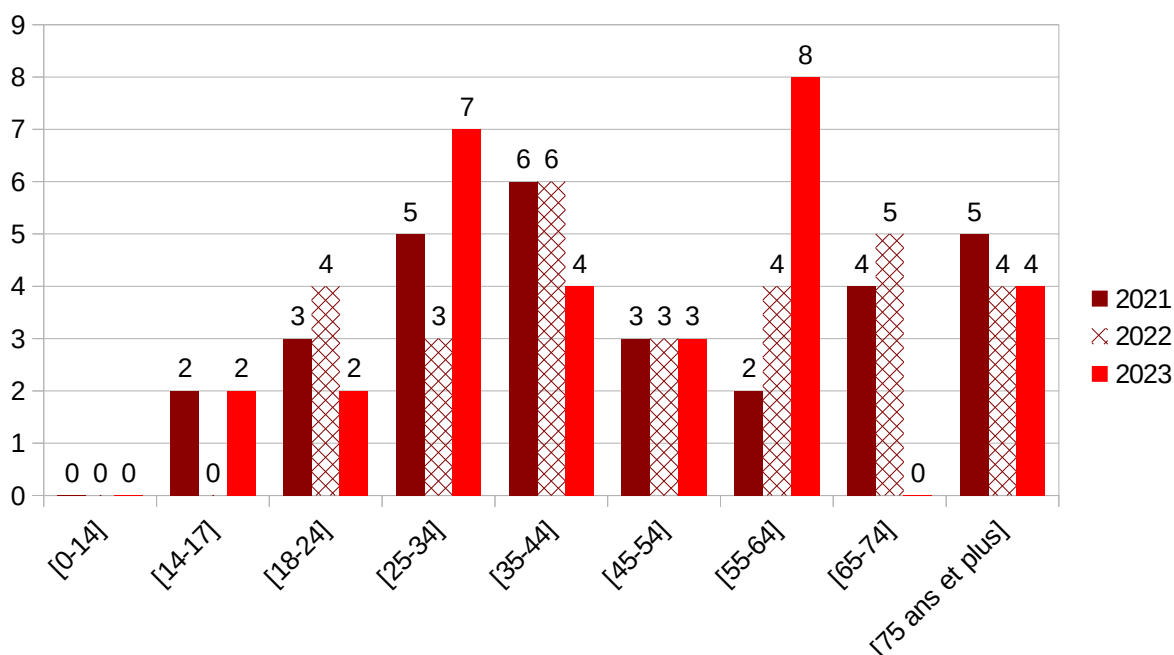
Années	Répartition des victimes par catégories d'usagers								
								Autres	
2023	T=2 B=52	T=0 B=7	T=0 B=21	T=2 B=25	T=5 B=71	T=15 B=296	T=3 B=4	T=3 B=8	
2022	T=9 B=44	T=0 B=11	T=0 B=15	T=0 B=37	T=5 B=64	T=14 B=253	T=0 B=3	T=1 B=24	
2021	T=4 B=45	T=0 B=5	T=2 B=26	T=1 B=26	T=3 B=74	T=20 B=274	T=0 B=1	T=0 B=5	
Evolution des tués 2023/2022	↘	→	→	↗	→	↗	↗	↗	
Evolution des blessés 2023/2022	↗	↘	↗	↘	↗	↗	↗	↘	

- 15 usagers de véhicule de tourisme ont trouvé la mort sur les routes du département contre 14 en 2022.
- **Le nombre de piétons tués (2 tués) est en forte baisse par rapport à 2022**, année qui avait connu un nombre important de décès (9 tués). Il est aussi 2 fois plus faible qu'en 2021 (4 tués). La moyenne annuelle des piétons tués entre 2019 et 2023 (sur 5 ans) est de 5,4 tués.
- Les usagers de deux-roues motorisés (motos + cyclomoteurs) connaissent une augmentation de leur mortalité avec 7 morts contre 5 en 2022. Cette augmentation

concerne deux usagers en cyclomoteur (aucun tué en 2022).

- Il est à noter que 3 usagers en poids lourds sont décédés en 2023 ainsi que 2 usagers en voiturette (catégorie « autre »). Ce sont les seuls décès concernant ces deux types d'usagers pour la période 2019-2023.
- 1 usager en quad est tué lors d'un accident sur un chemin rural ouvert à la circulation.
- Cette année, comme en 2022, aucun cycliste n'est décédé dans notre département.
- Les accidents impliquant des engins de déplacement personnels motorisés (« EDP-m » - en grande majorité des trottinettes électriques) sont en baisse avec 7 blessés (11 en 2022). Ces chiffres sont certainement sous évalués du fait que les forces de l'ordre ne sont pas toujours présentes lors d'accidents avec ce type d'usagers quand il n'y a pas de tiers.

3 – Evolution de la mortalité par tranche d'âge :



Les usagers âgés de 18 à 34 ans totalisent 30 % des décès alors que leur part dans la population n'est que de 18 %.

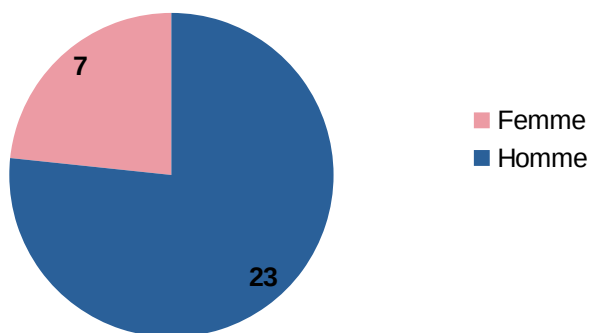
Les usagers âgés de 25 à 34 ans constituent 23 % des décès (7 tués) pour une part de la population estimée à 11 %.

Les tranches d'âge où la mortalité est la plus élevée en 2023 sont les 25-34 ans et les 55-64 ans. Ces deux tranches totalisent 50 % des décès.

La part d'usagers tués et âgés de plus de 65 ans est en nette baisse avec 14 % des décès (31 % en 2022) pour une catégorie d'âge représentant 21 % de la population. Légère surmortalité pour les 75 ans et plus qui représentent 13 % des décès (comme en 2022) alors qu'ils représentent 10 % de la population.

4 – Mortalité selon le genre :

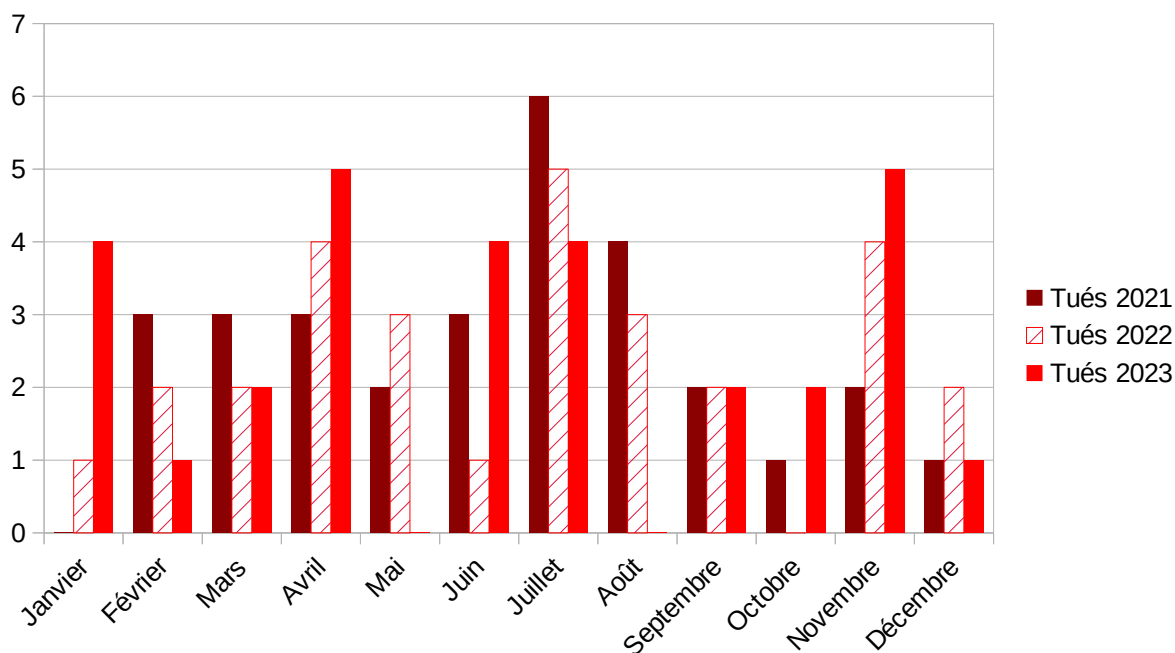
Part des tués selon le sexe



La part des hommes dans la mortalité routière baisse avec 77 % des décès (23) contre 86 % en 2022.

Baisse de la part des conducteurs présumés responsables d'un accident mortel de genre masculin avec 73 % contre 85 % en 2022.

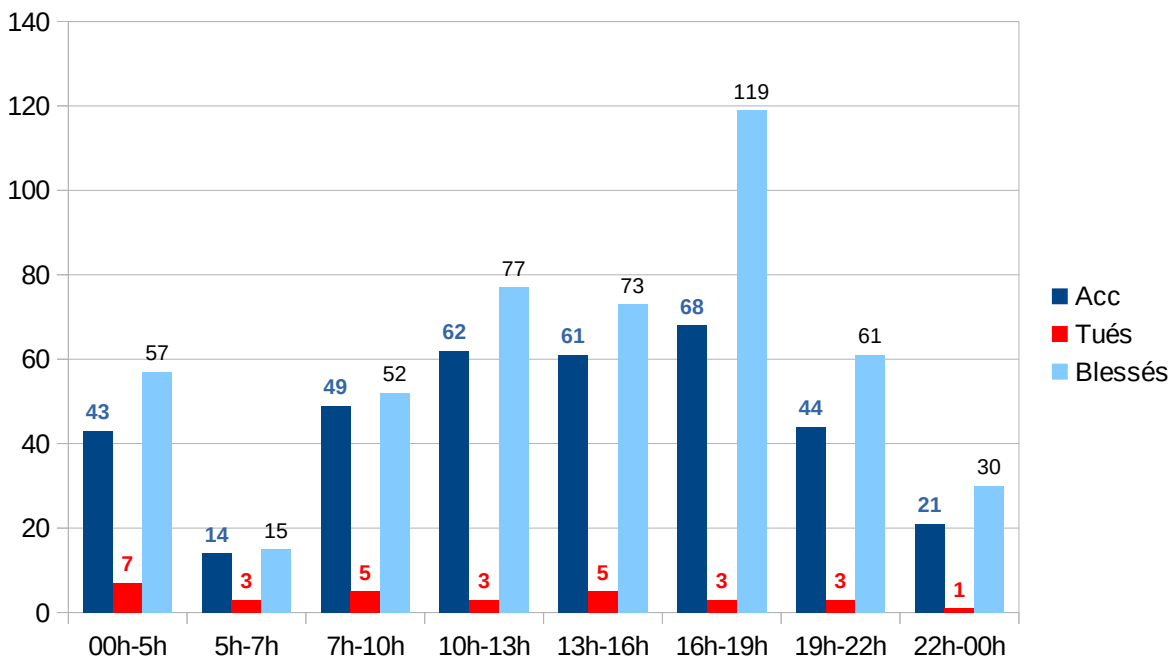
5 – Mortalité selon le mois :



En 2023 la mortalité est plus forte en avril et en novembre. **Le mois de novembre 2023 connaît une forte augmentation par rapport à 2022 et 2021.**

Aucun tué en mai et août.

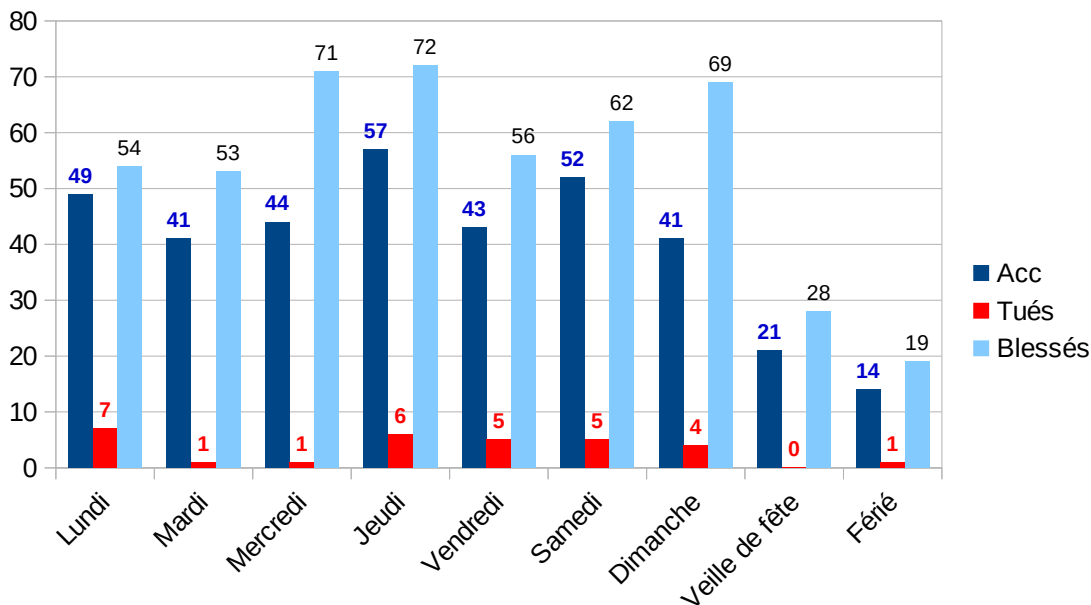
Accidentalité selon la période horaire



La mortalité est importante entre minuit et 05 heures avec 23 % des tués alors que la circulation est très faible.

Le pic d'accidentalité se situe entre 16 heures et 19 heures avec 19 % des accidents et 25 % des blessés dans cette tranche horaire.

Accidentalité selon les jours de semaine en 2023



50 % des tués le sont en fin de semaine, soit du vendredi au dimanche. Avec les tués les jours fériés cela représente un tué sur 2.

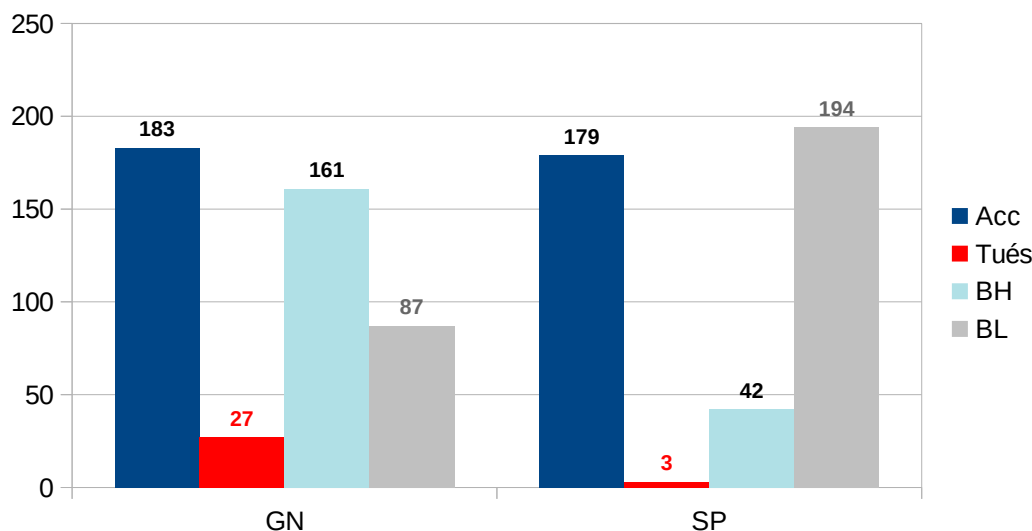
6 – Victimes selon le milieu routier

- accidents mortels :
 - 57 % hors agglomération (17 tués)
 - 16,5 % en agglomération (5 tués)
 - 26,5 % sur autoroute (8 tués)
- accidents corporels:
 - 42,5 % hors agglomération (204 blessés)
 - 48 % en agglomération (233 blessés)
 - 9,5 % sur autoroutes (46 blessés)

En 2023, la proportion du nombre de tués a augmenté hors agglomération (57 % contre 48 % en 2022) et baissé en agglomération (16,5 % contre 38 % en 2022).

La part de tués sur autoroute est en augmentation avec 26,5 % contre 14 % en 2022.

7 – Accidentalité par zone de compétence Gendarmerie / Police



90 % des tués l'ont été en zone gendarmerie soit une augmentation par rapport à 2022 (83 %).

Le nombre d'accidents est équilibré entre les deux zones de compétence mais c'est en zone gendarmerie que le nombre de blessés hospitalisés est le plus fort avec 79 % de la totalité des accidents. **Les vitesses plus élevées hors agglomération ont un impact direct sur la gravité des accidents.**

8 – Conduite sous emprise d'alcool et de stupéfiants :

Accidentalité liée à l'alcool :

Les analyses sont réalisées sur les accidents où l'alcoolémie est connue, en distinguant :

- les accidents avec alcool : au moins un conducteur impliqué a un taux d'alcool illégal.
- les accidents sans alcool : tous les conducteurs ont un taux d'alcool renseigné et légal.

En 2023, dans 87 % des accidents un contrôle d'alcoolémie a été réalisé. Pour le reste des accidents, le contrôle était soit impossible, soit lié à un refus par les usagers, soit les impliqués n'étaient pas concernés.

34,5 % des 29 conducteurs présumés responsables d'accidents mortels étaient positifs et donc alcoolisés (10 conducteurs) **contre 21 % en 2022**, 45 % étaient négatifs (13 conducteurs) et pour 20,5 % d'entre eux le contrôle de l'alcoolémie n'a pas été possible (6 conducteurs).

37 % des tués l'ont été dans un accident avec un conducteur alcoolisé (11 tués).

La part des conducteurs présumés responsables d'accidents mortels alcoolisés augmente donc fortement en 2023 par rapport à 2022.

Accidentalité liée aux stupéfiants

Dans 66 % des accidents un contrôle stupéfiant a été réalisé. Pour le reste des accidents, le contrôle n'a pas été fait, n'était pas possible ou l'utilisateur a refusé. Les résultats de ces analyses permettent de classer ces accidents en deux catégories :

- les **accidents avec stupéfiants** : au moins un conducteur impliqué a été contrôlé positif,
- les **accidents sans stupéfiants** : tous les conducteurs impliqués ont été contrôlés négatifs aux stupéfiants,

Le conducteur présumé responsable d'accidents était sous l'emprise de stupéfiants dans 10,5 % des accidents (38 accidents sur 362) contre 8,5 % en 2022 et **dans 14 % des accidents mortels, avec 4 tués** contre 24 % en 2022.

La part des conducteurs présumés responsables d'accidents mortels sous stupéfiants baisse en 2023 par rapport à 2022.

3 conducteurs présumés responsables d'accidents mortels cumulent les facteurs alcool et stupéfiants en 2023. Ces 3 conducteurs roulaient aussi à une vitesse excessive.

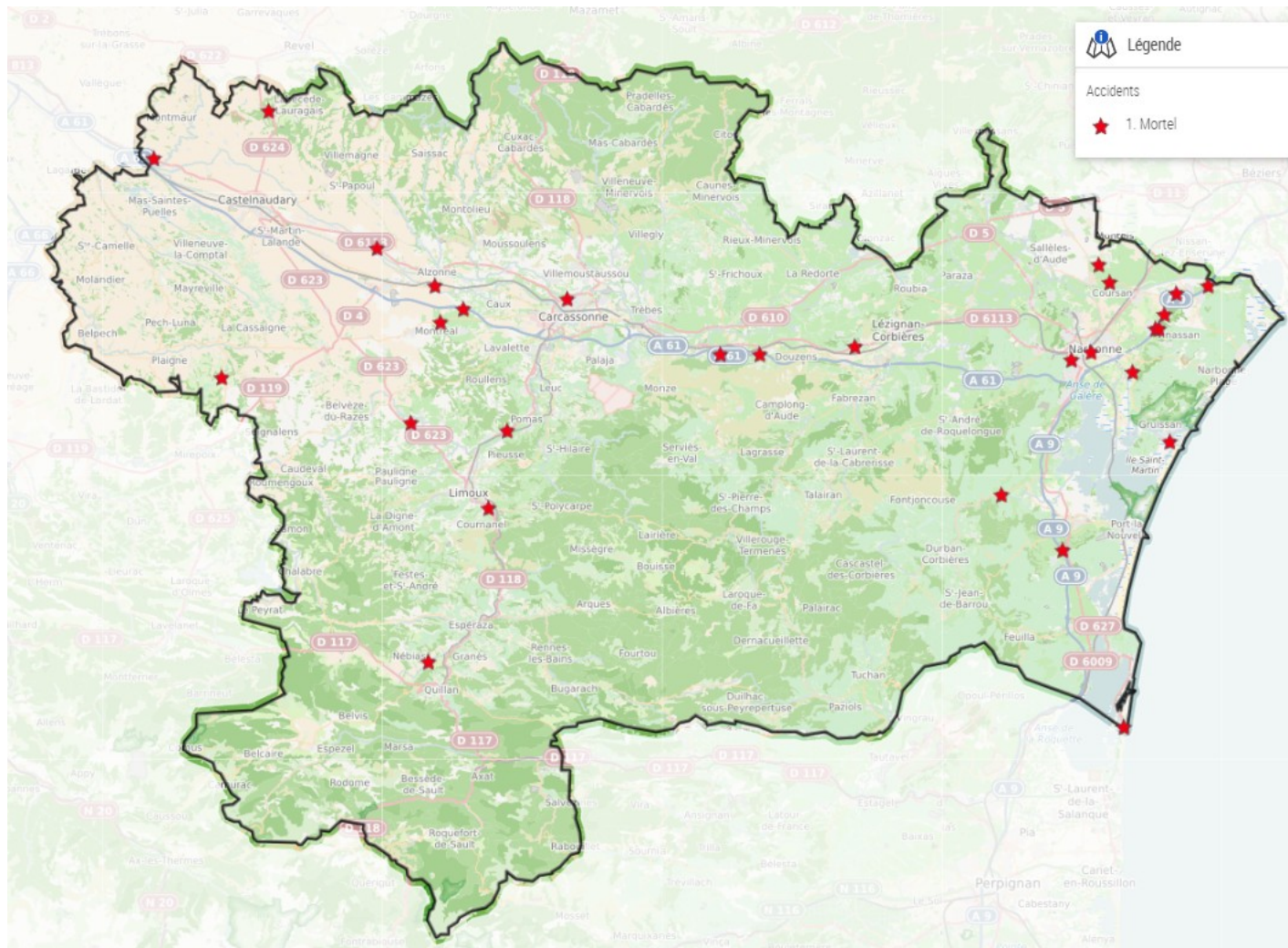
9 – Autres facteurs d'accidents mortels (plusieurs facteurs peuvent se cumuler par conducteur):

- Vitesse excessive : 6 conducteurs.
- Changement de file : 4 conducteurs.
- Malaise : 4 conducteurs
- Non respect des distances de sécurité : 3 conducteurs
- Refus de priorité : 2 conducteurs
- Inattention : 2 conducteurs
- Dépassement dangereux : 1 conducteur
- Contresens : 1 conducteur
- Téléphone au volant : 1 conducteur

La plupart des facteurs d'accidents sont liés à l'adoption d'un comportement à risque, dont le non-respect des règles de circulation.

10- Cartographies :

Carte des accidents mortels en 2023



** 2 accidents à Vinassan (2 étoiles rouges juxtaposées)*

Carte des accidents corporels en 2023

